



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du Développement
et de la Coopération DDC

inter
cooperation

DIC-PT N° 27

Témoignages d'accès des genres aux ressources des bas-fonds



Témoignages : zones ;
types ; accès au genre ;
gestion coutumière ;
conflits ; Leçons apprises
et gardien de coutumière

DDC ; Intercooperation Bern et D IC au Sahel



Auteurs: N'Golo Coulibaly;
David Sagara; Drissa
Sanogo et Mme Maïga
Rosaline Dacko

Témoignages : Accès des Genres aux Ressources des Bas-Fonds¹

¹ Les documents d'étude sont une partie d'une grande étude "Eau, Terre et Communautés" de la DDC et Intercooperation: "Voix et observations de trois continents" L'étude complète (Bolivia, Inde et Mali)
<http://www.waterlandpeople.net> .

Les zones

Secrétaire Exécutive de la Coordination des Associations et ONG de Femmes (CAFO) du cercle de Yanfolila : Korotoumou KANTE

...

Les préoccupations des femmes concernant l'eau, c'est d'avoir accès à l'eau potable pour éviter les maladies, avoir de l'eau pour faire le maraîchage pour satisfaire nos petits besoins. ... Chez nous, l'accès à la terre par la femme n'est pas un très grand problème. Nous les femmes, nous cultivons pour chercher les prix de condiment, nous nous prenons en charge avec nos revenus, nous venons au secours de nos maris en cas de besoin, nous soignons nos enfants et nous payons leurs études avec les revenus générés par nos cultures. Si on arrive à aménager les bas-fonds, nous allons faire de la riziculture et du maraîchage. Même sans aménagement, actuellement nous cultivons dans ces bas-fonds. Mais l'aménagement permettra d'augmenter la production des femmes.

Ici, la femme ne peut pas être propriétaire de la terre, mais peut en disposer pour cultiver. Il faut que les femmes soient alphabétisées pour comprendre les choses.

Les types

Ministre de l'agriculture : Seydou TRAORE

...

Dans les aménagements de proximité, les femmes sont associées à la conception à travers les foras qui sont établis au niveau des villages pour l'identification et la mise en œuvre du projet tandis que pour les grands aménagements hydro agricoles sur les offices, les femmes se retrouvent généralement au niveau de l'exécution beaucoup plus comme salariées ou employées au niveau de l'exploitation agricole.

Genre et accès

Paysanne, secrétaire générale de l'association de femmes à Zeguesso : Mafouné Dembelé

Dans notre village, on ne cultivait pas pendant la saison sèche. Mais avec la construction du barrage, nous avons eu de l'eau, ce qui nous permet maintenant de faire le maraîchage de tout produit, surtout de l'oignon que nous vendons à Koutiala pour soigner nos enfants. En 2002 nos partenaires sont venus chez nous pour nous enseigner sur la riziculture. **Nous les femmes avons bénéficié de parcelles collectives et après la récolte nous avons donné la récolte à nos maris. En 2004, un 2ième barrage a été construit et les hommes ont partagé les parcelles entre 60 femmes (individuelles). Nous devons payer de l'argent pour ces parcelles, ce que nous faisons sous forme de cotisations après les récoltes.**

Kadia DAO, Présidente des femmes à Basso

Nous faisons le maraîchage pour être actives, nous les femmes, nous sommes en association. Nous avons créé cette association parce que nous réalisons qu'actuellement pour bénéficier d'appuis, il faut être en groupement. Nous avons cherché et obtenu un espace avec l'accord du chef de village. Nous nous sommes réparties en 3 groupes. Les premiers grillages que nous avons reçus ont été donnés au 1er groupe. Ensuite nous avons engagé une recherche de partenaires financiers pour clôturer les autres parties de notre terrain, et Dieu faisant bien les choses, nous avons rencontré un partenaire, AID. Cette organisation nous a aidé à chercher les documents pour la formalisation de notre association. Nous avons donc obtenu un récépissé signé par le maire et le chef de village. AID nous a aussi donné un 2ème grillage que nous avons installé dans le bas fond pour le 2ème groupe avec l'accord du village. L'accès à la terre du bas fond est facile pour nous à Basso, mais d'autres terres différentes du bas fond exemple nous sont interdites.

« ..pour bénéficier d'appuis, il faut être en groupement...

« L'accès à la terre du bas fond est facile pour nous ... mais d'autres terres différentes du bas fond nous sont interdites. »

Histoire racontée par
Kadia Dao

pour faire du coton par

Nous avons un problème de puits et nous demandons aussi un appui pour clôturer le 3ème espace.

Alima BALLO qui est mon adjointe et Karia Kema (la 2ème secrétaire)

Gestion coutumière de l'eau

Témoignage Basso : Gestion coutumière de l'eau

Basso est un vieux village qui a 130 familles. Le village a été éclaté par les soldats de Tièba TRAORE, il reste maintenant 3 familles : 1ère famille Zambasso, 2ème famille Woulasso, 3ème famille Wroussosso. Mon village « Basso » fait partie de la commune de Songo Dougakoro du cercle de Koutiala. Il y a 75 ménages à Basso. Avant de construire ce barrage, les villageois avaient dit que le bas fond était rempli de boue et qu'il fallait le nettoyer. Pendant les réunions, Dieu faisant bien les choses, nous sommes tombé sur le projet qu'on appelle Environnement et Développement Paysan (EDP). Dans notre zone, nous avons créé une association de protection de la forêt (convention) qu'on appelle Ousiguignon. C'est dans ce cadre que EDP a demandé à Ousiguignon d'assurer le leadership pour ce travail. Les responsables de Ousiguignon sont venus voir le bas fond et ont conclu que réaliser une retenue d'eau à un autre endroit serait plus rentable que le nettoyage du bas fond, qui demanderait trop de moyens financiers. Après, ils se sont mis d'accord sur la proposition avec EDP. Cependant, comme le Salou sur lequel ces travaux devaient être réalisés est un marigot sacré, il fallait obtenir son accord. Les vieux ont donc demandé d'attendre qu'ils fassent des sacrifices pour demander l'avis du marigot « Salou ». Après les sacrifices de poulet, le marigot a accepté qu'on fasse la retenue d'eau. Cet accord a été communiqué à Ousiguignon qui, à son tour, a informé EDP. Ce n'est qu'après que EDP a envoyé les machines pour commencer à creuser. Le coût total de réalisation de cette retenue d'eau a été d'un peu plus de 4 000 000 Fcfa et le village a contribué 850 000 FCFA et EDP a financé le reste. Cette réalisation a permis d'avoir beaucoup d'eau au moment de la pêche. Le chef du village demande à la famille « Sobablé lakaou » qui donne l'autorisation de pêcher et après la pêche, on partage le poisson pêché entre toutes les familles. Ensuite, nous avons réfléchi à la question du contrôle et du suivi de la retenue d'eau.

L'association Ousiguignon était chargée du gardiennage de la retenue d'eau mais elle n'était pas payée pour cela. Tout le village a donc décidé de transférer la garde de la retenue d'eau aux chasseurs du village, qui ont accepté. Toute personne qui violait les règles établies devait payer 15 000 FCFA. Toutes personnes qui utilisaient un filet devait payer 250 FCFA. La pêche est devenue individuelle au lieu de collective. Ainsi nous avons collecté une somme totale de 25 000 FCFA qui a été offerte aux chasseurs pour les motiver. Le jour de la pêche des étrangers ne sont pas invités, et doivent rester hors de la retenue. On y abreuve des animaux, annuellement environ 1 700 bœufs venant tous les villageois environnants, 2 000 ovins caprins. Pendant les 12 mois de l'année, il y a de l'eau dans la retenue. Ce marigot est un mystère pour nous. Lors du bitumage de la route (Koutiala – Koury), l'entreprise chargée de la construction est venue demander l'autorisation d'exploiter l'eau du marigot. Ils y ont puisé de l'eau pour leurs travaux pendant un mois et en contrepartie ils ont aménagé avec du gravier le tronçon qui relie notre village à cette route.



Les conflits

Les conflits

Les bas-fonds constituent un enjeu socio-économique majeur, aussi à l'échelle nationale que locale et individuelle. A l'échelle nationale outre son important poids économique, les bas-fonds jouent un rôle sans cesse croissant dans les politiques de sécurité alimentaire, d'équilibre de la balance commerciale, d'aménagement du territoire et d'une gestion durable des ressources naturelles. Au niveau local, l'intégration croissante des activités de bas-fonds dans l'économie de marchés favorise la structuration des ruraux, ainsi que l'émergence et la professionnalisation d'opérateurs privés. Au niveau des exploitants, les bas-fonds est d'une part une importante source de revenu monétaire pour tous les actifs -chefs d'exploitation, mais aussi, chefs de ménage, jeunes et femmes d'autre -part, un facteur de sécurité et de diversité alimentaire ainsi qu'un élément d'équilibre des systèmes de production.

L'eau pour des fins agricoles provient de différentes sources naturelles et des infrastructures d'approvisionnement mises en place à cet effet. Ces actions d'aménagement et de gestion sont à la fois fondamentales et délicates. Les pratiques dans ce domaine mettent souvent en avant les infrastructures au détriment de la gestion globale et multi usage de ces espaces -ressources.

Le résultat conduit donc à une spécialisation du bas-fond (totale ou partielle) ou une concentration des activités sur une portion réduite du réseau hydrographique. Cette vision " classique " du génie rural est contraire à l'utilisation polyvalente de ces espaces -ressources, à la nécessité de déconcentrer les zones d'activités pour faciliter leur accès, leur gestion et finalement les aménagements proposés, posent souvent plus de problèmes qu'ils n'en résolvent, la présence de l'eau n'étant pas suffisante pour assurer leur réussite.

Le Berger

Berger à Zeguesso : Issa Dembélé :



Je suis un berger. Avant la construction du barrage, pendant la saison sèche on avait un problème d'eau pour l'abreuvement du bétail et **il nous fallait parcourir de trop longues distances à la recherche d'eau. Maintenant, ce travail d'abreuvement est devenu plus facile et puis nos puits sont bien alimentés en eau.** Le seul inconvénient, c'est qu'avant les aménagements, nous pouvions faire abreuver nos animaux partout. Mais maintenant, les riziculteurs sont venus et il faut faire attention. Même après les récoltes, certains riziculteurs restent très méchants.

Le gardien du coutumier

Drissa TRAORE, chef coutumier à Basso :

Nous sommes les propriétaires du marigot de Basso. C'est nous qui faisons de sacrifices du marigot « Salou » on vient se regrouper ici avec les poulets blancs et les moutons pour les sacrifices. On fait ses sacrifices pour le progrès du village depuis toujours. Nous le prions de protéger le village contre les malheurs et de retenir l'eau dans le bas fond. Le but de ces sacrifices est qu'ils protègent les habitants contre le mauvais sort. Si on ne fait pas ses sacrifices au moment de la pêche collective du village, il y aura des problèmes, mais si les sacrifices sont acceptés par les esprits, la pêche sera fluctueuses et se passera très bien. Ce marigot a des interdits : On ne doit pas y venir avec un bâton ou du cuivre lors de la pêche, si au risque de provoquer la colère des esprits. Si c'est le cas, alors on doit leur présenter des excuses en sacrifiant un poulet. Si on n'accomplit pas ce sacrifice, il y a des risques d'ennuis très sérieux pour le contrevenant. On ne traverse pas le marigot avec un cadavre, la sanction dans ce cas étant le sacrifice d'un mouton, d'un poulet blanc et de 80 cauris. Le manquement à ces sacrifices entraînerait beaucoup d'autres morts dans la famille du contrevenant.

Pour pêcher, il faut faire les sacrifices le dimanche et pêcher le lundi jusqu'à 14 heures. Après, on fait sortir tout le monde du marigot pour se reposer. La semaine d'après on autorise chacun à pêcher encore à leur guise.

Lorsque le niveau de l'eau baisse d'eau à un niveau inquiétant, nous allons au marigot pour demander de l'eau et il y'aura l'eau par la grâce de Dieu. Quiconque a un problème sérieux, va demander secours à Salou un sacrifice une fois le problème résolu, alors il sera satisfait.

Auparavant, il était interdit de parler bambara lorsqu'on dans le marigot « Salou » pour la pêche mais aujourd'hui cet interdit n'existe plus. Il est interdit de venir en habit noir à la pêche. Il faut des habits blancs, Bogolan ou Bassifini. C'est notre famille « Sababléla kaou » qui s'occupe de ses sacrifices à Salou depuis très longtemps avec l'accord de tous les villageois.